

Unis malgré un divorce

Ils se séparent. L'expression est bien choisie : C'est vrai que cela bouleverse un grand nombre de personnes de l'entourage du couple. Souffrance, Etonnement, curiosité....

Lorsque j'ai divorcé d'avec mon mari, nous avions deux enfants de 14 et de 15 ans. Si ce fut, au départ, une période de « libération » – le cauchemar venait de prendre fin : J'étais libre ! – cela fut de courte durée. J'ai vite dû affronter divers problèmes : mes parents d'abord, quoique compréhensifs, qui ne comprenaient pas mais ont été d'un grand secours, nos amis communs qui me posaient beaucoup de questions auxquelles je ne voulais pas répondre. Cela ne regardait que nous, je refusais d'étaler nos problèmes. Comment dire vraiment ce qui s'est passé dans notre couple sans risquer de me laisser envahir par une rancœur qui risquait de tout fausser ? J'ai vite compris le danger qu'il pouvait y avoir de parler, sans critiquer, sans me trouver des excuses. Malheureusement cela a provoqué en moi un certain isolement pour éviter les rencontres. Je me suis repliée sur moi, ce qui n'a pas été très bon.

Est venu le temps du pardon

Ma fille était heureuse de ce départ : elle avait du mal avec son père. Son frère, plus attentif à chacun, avait décidé de partager en allant de l'un à l'autre. Nous les avons laissés choisir, choix que nous avons fait devant le juge.

Je n'ai eu aucun contact avec mon mari pendant trois ans, sinon par des communications rapides pour régler les transferts obligés des enfants. J'étais détruite en moi et mes enfants m'ont bien aidée. Ils étaient à l'aumônerie de leur lycée, qui les a bien portés. Il m'a fallu un certain temps pour recommencer à sourire.



J'ai commencé à accueillir les amis de mes enfants et à recommencer à croire qu'il était possible de me reconstruire. Certains amis, avec lesquels je partageais lors des réunions de parents à l'aumônerie, m'ont accueillie sans me poser de question. J'ai éprouvé, alors, le besoin de pardonner, de demander pardon. Un dimanche de Pâque, j'ai émis l'idée auprès des enfants, que l'on pourrait peut-être inviter leur père pour le déjeuner, au moins essayer (Il n'avait pas de famille et était seul). Ils ont été d'accord et il est venu. Nous avons repris une certaine relation pour les fêtes et les anniversaires. Mon mari était juste avec ses enfants et nous avons toujours évité de nous critiquer.

Je me suis engagée dans l'église

Cependant, J'étais en colère après l'Eglise et lui en voulait de nous écarter alors que nous étions en souffrance. Les choses ont évolué depuis : merci au Pape François et à l'encyclique La Joie de l'Amour.

Sept ans après notre divorce, j'ai voulu me rapprocher de mes frères et sœurs divorcés : avec le prêtre de ma paroisse, nous avons lancé une première rencontre. Bien d'autres ont suivi, puis des rencontres régionales, puis nationales. Les divorcés commençaient à se manifester, et à être écoutés. Les divorcés remariés prenaient aussi la parole ! l'Eglise commençait à accueillir !

Ma Foi en a pris un coup, bien sûr, au début du divorce. Comment croire que Je puisse être aimée de Dieu alors que je n'avais pas su aimer, ni le recevoir cet amour ? Comment accepter tous ces jugements dont le premier est le nôtre ? Il m'a fallu d'abord me pardonner à moi-même pour les erreurs commises – car tout n'est jamais noir et blanc – pardonner à mon mari et surtout demander pardon au Seigneur d'avoir douté de son amour, de son pardon.

Aujourd'hui, je suis très engagée dans ma paroisse : catéchuménat, obsèques, groupe d'évangile, quoique je commence à freiner, l'âge me rattrapant, mais je trouve toujours beaucoup de joie à partager avec les uns et les autres. Nos enfants sont mariés, ont des enfants et même des petits-enfants. Notre famille est unie, il n'y a pas de divorcé ! Alors, ne désespérons-pas !